

■ **S.I. Paix A**, à Prilly, société anonyme (FOSC du 19.10.2001, p. 8195). La signature de Mark Goyens est radiée. Signature collective à deux est conférée à Pascale Meister, de Herbetwil, à Savigny.

Journal no 3970 du 17.04.2002
(00439320 / CH-550.0.057.210-3)